



Déshéritage par donation à un des deux enfants avant décès

Par Louis

Mes grands parents maternels ont vendu leur appartement pour construire une maison sur le terrain de la sœur à ma mère pour y habiter, la construction a été déclarer comme une extension de la maison appartenant à la sœur de ma mère. Mes grands parents sont décédés et n'ont laissé aucunes consignes, ma mère se retrouve de fait déshéritée. Quels sont les recours ? Merci.

Par chance

"tout bien construit sur le terrain d'une personne devient automatiquement la propriété de cette même personne"